

Géopolitique de l'Electricité . N° 97 bis-Janvier 2020- Analyse.

Nucléaire: la Présidente de la Commission Européenne au-delà de ses compétences¹.

Voici des extraits de la déclaration d'Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission : « Nous pouvons et nous devons avoir un rôle de modèle, montrer la voie pour une transition neutre en gaz à effet de serre...l'investissement sera massif...Le budget européen va être pensé de manière à financer directement des ambitions écologiques... C'est l'Europe qui a le plus de brevets dans les énergies renouvelables...Nous visons 1000 milliards sur la prochaine décennie. Quant au nucléaire, « si chaque Etat membre est libre de choisir son mix énergétique », il « ne répond pas à la notion d'énergie verte », estime la présidente. « Mais nous pouvons financer tout ce qui peut concourir à l'améliorer (la recherche sur la sûreté ou sur la gestion des déchets). Nous pouvons soutenir ses applications autres, médicales notamment. Et cette énergie, de même que le gaz, va rester pour certains Etats une partie de la solution leur permettant une transition vers une économie décarbonée. Le but étant, en 2050, d'être autonome et de fonctionner avec des énergies renouvelables. ».

Les compétences de la Présidente de la Commission Européenne.

La Présidente de la Commission affirme : « Le but étant, en 2050... de fonctionner avec des énergies renouvelables ». Cela implique une sortie du nucléaire à cette date. Aucune décision de ce type n'a été prise. La Commission Européenne peut proposer une mesure législative en ce sens. Cette initiative doit être prise par le collège des Commissaires et non par la présidente seule. Ensuite la mesure doit être adoptée par le Conseil européen, qui réunit les représentants des Etats membres, et par le Parlement européen, élu par les citoyens. ***Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission Européenne n'a pas les compétences nécessaires pour signifier une sortie du nucléaire de l'Union Européenne en 2050.***

Autonomie ?

« Le but étant, en 2050, d'être autonome... ». L'argument de la supériorité de l'Europe en matière de brevets sur les renouvelables cache une réalité industrielle différente. Désormais, la quasi-totalité des investissements en renouvelables (95%) concernent le solaire photovoltaïque et l'éolien². L'industrie solaire européenne, dont l'allemande, a été balayée par les Chinois. Certes, des entreprises européennes continuent, un peu, à assembler en panneaux des cellules photovoltaïques importées et d'autres posent les panneaux par exemple sur les toits des supermarchés. Où est l'autonomie ?

L'éolien terrestre, en Europe, est dominé par deux entreprises, l'une danoise (Vestas) l'autre germano-espagnole (Siemens-Gamesa). Les bureaux d'études d'une autre entreprise danoise (LM Wind), rachetée par l'américain General Electric, sont en pointe pour la conception des pales des éoliennes marines. Seule la fabrication se fait ailleurs. Le tout-renouvelable en 2050, revient à favoriser les industries de certains pays européens et bien sûr la Chine. L'autonomie par l'éolien sera sélective.

Le nucléaire, première source d'électricité non carbonée de l'Union Européenne.

L'atome est la première source non carbonée de l'électricité dans l'Union, bien au-dessus de l'éolien ou du solaire. Ne pas la considérer comme apte à combattre le réchauffement climatique, contrairement à la Chine, l'Inde ou les Etats Unis est une décision grave et susceptible d'empêcher l'Europe d'atteindre son objectif de neutralité carbone en 2050. Nous l'avons montré dans une étude récente utilisant les données Eurostat. On trouvera une nouvelle version de cette étude en cliquant sur www.geopolitique-electricite.fr/documents/ene-288.pdf. La première version sera retirée au 15/2/2020.

¹ Les Echos-27/12/2019-p.4 -<https://www.lesechos.fr/monde/europe/ursula-von-der-leyen-leurope-doit-faire-la-course-en-tete-1159077>

² On se reportera aux Rapports annuels de l'ONU-UNEP rédigés avec Bloomberg et la Frankfurt School.